



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 238 168 840 €
Siège social : 27 avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt
552 142 200 RCS Nanterre

Boulogne-Billancourt, le 28 juillet 2011

Information complémentaire concernant la politique d'association du personnel et des membres du Directoire aux résultats du groupe Vallourec sous forme d'options en 2011

Le Conseil de Surveillance de Vallourec, lors de sa réunion du 27 juillet 2011, s'est prononcé en faveur de la mise en œuvre d'un nouveau plan d'options de souscription d'actions, dans la continuité de la politique d'association du personnel aux résultats du Groupe mise en œuvre par le Directoire. Il a par ailleurs statué sur l'attribution d'options aux membres du Directoire.

Les présents éléments d'information sont rendus publics conformément au Code AFEP-MEDEF et viennent compléter l'information relative à la politique d'association du personnel aux résultats du groupe Vallourec et à la rémunération des membres du Directoire publiée sur le site de Vallourec le 4 avril 2011.

Ces attributions s'inscrivent dans la politique de Vallourec visant, en premier lieu, à compléter la rémunération de ses collaborateurs par des dispositifs destinés à les associer à l'évolution des résultats du Groupe dans la durée, et en second lieu, à renforcer la convergence des intérêts de l'encadrement de Vallourec avec ceux de ses actionnaires dans une perspective de long terme, par l'attribution annuelle d'actions de performance et/ou d'options, subordonnée à des conditions de présence et de performance sur plusieurs exercices.

A – ATTRIBUTION D'OPTIONS A L'ENCADREMENT DU GROUPE

Le Conseil de Surveillance a approuvé le 27 juillet 2011 la mise en place d'un plan d'options de souscription d'actions qui bénéficiera, sous conditions, à 396 cadres, non compris les membres du Directoire.

Le nombre maximal d'options susceptible d'être attribué est de 553 100, représentant 0,46 % du capital social de Vallourec à la date du présent communiqué.

Les options seront attribuées sans décote. Le prix d'exercice sera la moyenne des cours d'ouverture de l'action Vallourec lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution des options par le Directoire prévue le 1^{er} septembre 2011.

L'exercice des options sera soumis à une condition de présence dans l'entreprise et à une condition de performance. La durée minimale de présence dans l'entreprise sera

de 4 années (sauf exceptions usuelles). La condition de performance sera liée à une moyenne des résultats opérationnels du Groupe pour les exercices 2011, 2012, 2013 et 2014. La période d'exercice sera de 6 années, au terme d'une période d'indisponibilité de 4 années débutant le jour de la mise en place effective du plan prévue le 1^{er} septembre 2011.

Cette attribution s'inscrira dans le cadre de la 21^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 4 juin 2009.

B – ATTRIBUTION ADDITIONNELLE D'OPTIONS A L'ENCADREMENT BRESILIEN

Pour compenser l'absence d'attribution d'actions de performance aux cadres brésiliens dans le cadre du plan d'attribution d'actions de performance mis en place en mars 2011, le Conseil de Surveillance a approuvé la mise en place d'un plan additionnel d'options au Brésil portant sur l'attribution en septembre 2011 d'un nombre maximal de 174 613 options aux cadres éligibles du Brésil, soit 0,15 % du capital à la date du présent communiqué, dans le cadre de la 21^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 4 juin 2009.

Le cumul des options qui seront consenties dans les conditions exposées aux paragraphes A et B ci-dessus représentera au maximum 0,61 % du capital social de Vallourec à la date du présent communiqué.

C – ATTRIBUTION D'OPTIONS AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Lors de sa séance du 27 juillet 2011, le Conseil de Surveillance a également approuvé l'attribution aux membres du Directoire d'un nombre maximal de 60 000 options de souscription d'actions dans les conditions suivantes :

	Nombre d'options	Pourcentage du total des options
M. Philippe Crouzet, <i>Président du Directoire</i>	33 000	4,5 %
M. Jean-Pierre Michel, <i>Directeur Général</i>	15 000	2,1 %
M. Olivier Mallet, <i>Directeur Financier</i>	12 000	1,6 %

Les conditions de performance, le prix d'exercice et les périodes d'indisponibilité et d'exercice applicables aux options attribuées aux membres du Directoire seront identiques à celles applicables aux cadres bénéficiant d'options en 2011, décrites au paragraphe A ci-dessus.

En outre, en application des dispositions légales et réglementaires, des recommandations du Code AFEP-MEDEF et de la décision du Conseil du 31 juillet 2007, les membres du Directoire devront conserver jusqu'à la cessation de leurs fonctions l'équivalent en actions Vallourec du quart de la plus value brute réalisée au jour de la vente des actions issues d'options levées. Enfin, les membres du Directoire s'engagent formellement à ne pas recourir à des instruments de couverture relatifs à l'exercice de leurs options ou à la vente d'actions issues de levées d'options.

La part réservée aux mandataires sociaux au titre de ce plan d'options s'établit à 8,2 % des attributions au titre du plan 2011, niveau inférieur au plafond de 20 % fixé par la 21^{ème} résolution (en son point 7) approuvée par l'Assemblée Générale du 4 juin 2009.

L'attribution d'options aux membres du Directoire complète celle d'actions de performance approuvée par le Conseil lors de sa séance du 28 mars 2011 (*cf. communiqué du 4 avril 2011*).

Le tableau ci-dessous indique, pour chaque membre du Directoire et au 27 juillet 2011, le nombre maximal d'actions de performance et d'options de souscription d'actions attribuées en 2011, le prix d'exercice de ces dernières ainsi que la proportion de chaque attribution par rapport au total des actions de performance et options attribuées à l'ensemble du personnel du Groupe :

Attributions 2011	Nombre d'actions de performance	Pourcentage du total des actions de performance	Nombre d'options de souscription d'actions	Prix d'exercice (euros)	Pourcentage du total des options attribuées
M. Philippe Crouzet <i>Président du Directoire</i>	12 000	4,4 %	33 000	(*)	4,5 %
M. Jean-Pierre Michel <i>Directeur Général</i>	5 900	2,2 %	15 000	(*)	2,1 %
M. Olivier Mallet <i>Directeur Financier</i>	4 800	1,8 %	12 000	(*)	1,6 %
TOTAL	22 700	8,3 %	60 000		8,2 %

(*) Le prix d'exercice sera la moyenne des cours d'ouverture de l'action Vallourec lors des 20 séances de bourse précédant la décision d'attribution des options par le Directoire prévue le 1^{er} septembre 2011. Aucune décote ne sera appliquée.

Le Document de Référence 2010 déposé auprès de l'AMF le 19 avril 2011 et disponible sur le site Internet de Vallourec : <http://www.vallourec.fr> contient de plus amples informations sur les rémunérations des membres du Directoire (veuillez vous reporter à la section 6.2 « Rémunérations et avantages » (pages 184 à 191) ainsi qu'au Rapport du Président du Conseil de Surveillance (pages 249 à 258)).

Cette information est disponible sur le site Internet de Vallourec :

<http://www.vallourec.fr/fr/groupe/gouvernance/conseil-de-surveillance/ConseildeSurveillance.aspx>